

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE : **PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: Postes au concours. — La permanence du C. C. S. P. V. — Antidote... Antipode. — Revision du «Statut des fonctions publiques cantonales» — Association Vaudoise des Maîtres de gymnastique. — Commission S. P. V. Croix-Rouge Jeunesse. — Neuchâtel: Aux comités de section. — Admission. — Nouveau collège. — Nécrologie. — Inauguration du groupe scolaire des Forges de la Chaux-de-Fonds. — La Chaux-de-Fonds - Industrie et poésie. — Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire. — Jura bernois: Cours de dessin pour les maîtres des degrés moyen et supérieur. — Nomination à l'école professionnelle de Porrentruy. — **Communiqué:** Cours pour chefs d'excursions.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Contact entre Suisses. — Un cours d'information. — Echange d'élèves. — Un séjour au village Pestalozzi. — R. D.: L'enseignement du français. — Fr. Rostan: 5^e prix littéraire de l'Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse. — **Comment vous y prenez-vous?:** Un petit truc utile et plaisant. — L'école et la nature. — **Bibliographie:** Jardins et Jardinières d'Enfants.

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 10 septembre :

Lausanne : plusieurs institutrices primaires.

Supplément communal : Fr. 1020-1360.

LA PERMANENCE DU C.C. S.P.V.

est de nouveau assurée dès cet après-midi (de 16 h. à 17 h.) Rappelons que l'on peut y trouver :

le 1 ^{er} samedi de chaque mois :	le président, P. Vuillemin ;
le 2 ^e » »	le bulletinier, E. Barraud ;
le 3 ^e » »	la secrétaire, Charlotte Cornioley ;
le 4 ^e » »	le secrétaire II, A. Marguerat ;
le 5 ^e » »	le caissier, B. Jotterand.

...Café restaurant du Grand Pont (anc. Bock), Petit Chêne, Lausanne.

ANTIDOTE... ANTIPODE !

Dans le petit article consacré à la nomination de M. Fr. Rostan comme inspecteur, une malheureuse « coquille » typographique m'a fait dire que « pour la fatigue nerveuse le meilleur « antipode » (!) est la sympathie et la cordialité des chefs... et des collègues ! »

J'avais écrit « **antidote** ». Je veux croire que chacun aura rectifié de lui-même... et souri.

E. B.

REVISION

DU « STATUT DES FONCTIONS PUBLIQUES CANTONALES »

Quand ces lignes paraîtront cette « révision » aura été ou acceptée ou refusée par le Grand Conseil, du moins en premier débat. En effet, cet objet figure à l'ordre du jour du mercredi 31 août. Peut-être plusieurs d'entre vous, chers collègues, auront-ils suivi la discussion de la

tribune publique. Il est difficile — trois jours à l'avance — de se livrer au petit jeu des pronostics. Ce que nous savons, c'est que nos demandes sont légitimes et modestes, aussi voulons-nous espérer qu'elles seront prises en considération.

La « Commission » parlementaire a accepté le projet du Conseil d'Etat : 10 députés se sont prononcés *pour*, 2 *contre*, 3 députés se sont abstenus. En ce qui concerne l'effet rétroactif au 1er janvier 1955, 10 députés se sont déclarés d'accord et 5 se sont abstenus. Il n'y a pas eu de voix contre.

Un rapport de minorité concluant au rejet du « projet » est présenté par deux députés.

L'opposition est venue principalement des *Groupements patronaux vaudois* qui, dans leur journal, se sont élevés vivement contre l'amélioration des traitements des fonctionnaires. La « Nation », organe de la « Ligue Vaudoise » a fait de même !...

E. B.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nous organisons un cours de gymnastique féminine et rondes le samedi 10 septembre. Rendez-vous à 14 h. 30 au local de gymnastique de l'Ecole normale.

Directrices du cours : Mlles Porchet et Stössel.

Les membres de l'A.V.M.G. recevront une indemnité correspondant à leurs frais de voyage. Tous les collègues sont cordialement invités.

Le chef technique, N. Yersin.

COMMISSION S.P.V. CROIX-ROUGE JEUNESSE

Cette commission s'est réunie le 25 mai à Lausanne. M. M. Ray, inspecteur, assistait à la séance. Elle se propose de créer des exercices pratiques concernant les leçons d'hygiène : transport d'un malade, premiers soins en cas d'accident, etc. M. Ray, inspecteur, suggère que ces exercices, édités sous forme de fascicule, servent de complément à son livre « A la découverte des sciences ».

Lors de l'Assemblée des délégués des Sections S.P.V., le Comité central a informé les collègues présents qu'ils allaient recevoir sous peu une documentation de la **Croix-Rouge Jeunesse**. Nous comptons sur votre accueil chaleureux.

Notre collègue **R. Joost**, de Begnins, président de la Commission S.P.V. de la C.R.J., **demande aux présidents des Sections S.P.V.** de bien vouloir lui communiquer **les dates des prochaines assemblées d'automne**, car il mettra à disposition de chaque section un membre de la Commission qui sera à même de donner tous les renseignements et d'exposer aux membres du corps enseignant les buts proposés par la Croix-Rouge Jeunesse.

Ces buts sont : « Hygiène - Entraide - Correspondance interscolaire internationale. »

A la suite de ces entretiens, les sections recevront un questionnaire à l'intention de leurs commissions d'études.

Pour l'instant, la Commission S.P.V. de la C.R.J. met à la disposition des collègues vaudois des disques et des albums venant de divers pays :

- 9 disques (chants et musique) U.S.A.
- 6 albums des Etats-Unis d'Amérique
- 2 » du Canada
- 2 » de Grèce
- 2 » de Colombie
- 1 » d'Allemagne

Chers collègues vaudois, demandez ces disques et ces albums (tout ce matériel est fourni **gratuitement**) à R. Joost, inst. **Begnins**, ou à Mlle M. Estoppey, Institutrice, **Aubonne**. M. E.

NEUCHÂTEL

AUX COMITÉS DE SECTION

Le soussigné tient à votre disposition, à l'intention des futurs membres ou de ceux qui ont été admis récemment dans la société, les brochures et formulés suivantes dont il vient d'être approvisionné :

- a) « Embarquons ensemble ».
- b) « VPOD : trente questions, trente réponses ».
- c) Bulletins d'adhésion à la S.P.N.
- d) Bulletins d'adhésion à la VPOD.
- e) Formules d'adhésion à l'assurance-accidents.
- f) Formules d'adhésion à l'assurance en responsabilité civile.

Il rappelle à tous les membres non encore pourvus de ces deux dernières assurances les avantages notoires que leur offrent nos contrats collectifs.

Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

ADMISSION

Bienvenue cordiale à Mme Irène Gafner-Jaquet, institutrice remplaçante, rentrée dans la S.P.N. après en avoir été membre déjà durant les années où elle fut titulaire de classes, aux Taillères et à Cernier, avant son mariage. W. G.

NOUVEAU COLLEGE

Un bâtiment scolaire ultramoderne vient d'être achevé au Locle et a ouvert ses portes, le 25 août, à 350 écoliers de l'ouest de la ville, soit à 13 classes d'élèves des degrés inférieur et moyen. C'est un événement pour cette localité dont le collège le plus récent datait de 1875. La nouvelle construction est essentiellement due à l'intelligente initiative et à l'énergie du directeur des écoles, M. A. Bütikofer. Halles de gymnastique annexes, aménagement des préaux et des abords sont, en revanche, loin d'être terminés. Quand tout sera fini, une cérémonie officielle d'inauguration aura lieu et ce sera l'occasion pour nous de revenir de façon plus détaillée sur ce bel enrichissement dont viennent d'être dotés la gent écolière et le Corps enseignant primaire loclois. W. G.

NÉCROLOGIE

C'est avec chagrin que nous apprenions au début du mois d'août le départ de Mme **Jeanne Heynlein-Kohly**, maîtresse auxiliaire au Locle depuis plusieurs années. Notre collègue avait débuté dans la carrière à l'école de campagne du Cachot sur la Chaux-du-Milieu. Par la suite de son mariage, elle quitta l'enseignement, mais y rentra au moment de la pénurie de personnel. Très appréciée pour son énergie et son grand amour des enfants, elle laisse d'unanimes regrets. Et ses collègues garderont un souvenir ému de sa joviale et franche cordialité. Nous soulignons à son honneur, le fait que Mme Heynlein, bien qu'elle ne bénéficiât point d'une nomination définitive, était entrée dans la S.P.N. avec un esprit de solidarité dont trop de nouveaux titulaires ne sont pas toujours animés...

* * *

Pendant les vacances est décédé le professeur et pasteur **Maurice Neeser** qui présidait depuis de nombreuses années l'Institut neuchâtelois dont la S.P.N. fait partie. Il en dirigeait les séances avec une distinction et une aisance remarquables et mit tout son cœur et sa compétence à travailler à la sauvegarde du patrimoine culturel du pays de Neuchâtel. Il fut en particulier un défenseur énergique de notre belle langue.

L'« Educateur » se devait de rendre hommage à ce citoyen, à cet homme de bien qui a honoré notre canton à plus d'un titre.

W. G.

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE DES FORGES DE LA CHAUX-DE-FONDS

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 24 juin par la plus belle journée de l'année. Le Conseil communal avait invité 350 personnes : autorités politiques, scolaires, administratives ainsi que les auteurs et réalisateurs du projet, la Presse et le Corps enseignant de la Ville. M. P. Perrelet, directeur des Ecoles primaires, préside la cérémonie et fait l'historique de la construction tout en soulignant les impérieux besoins de nos écoles et les difficultés énormes qu'il rencontre dans l'accomplissement de ses fonctions directoriales, difficultés résultant de la pénurie de bâtiments scolaires, de locaux et de personnel enseignant. Cette situation est intolérable.

M. Schelling, président de la Ville, remet les bâtiments nouveaux aux autorités scolaires ; il donne des chiffres au sujet des dépenses scolaires pendant les dix dernières années. Ils sont éloquentes et représentent un nombre impressionnant de millions. Cependant, pour juger de l'effort de notre Ville dans ce domaine, il faudrait pouvoir comparer avec les autres sommes des comptes généraux ou avec les sommes mises à disposition des écoles dans d'autres cités de notre région ou du pays. Les rapports sont plus expressifs que les chiffres absolus.

M. Guinand, président de la Commission scolaire, reçoit les locaux mis à disposition avec reconnaissance et souhaite qu'ils vivifient l'en-

thousiasme des maîtres et des élèves qui auront le grand privilège de travailler dans des conditions si parfaites. L'allocution de M. Guinand, quoique brève, est remarquable.

Enfin, M. Clottu, chef du Département de l'instruction publique du Canton, apporte le salut et les félicitations de la République et se réjouit de constater que les inaugurations de ce genre se répètent sur tout le territoire cantonal. C'est là une heureuse conséquence de la haute conjoncture et d'une natalité recrudescence. L'Etat contribue pour une part intéressante aux dépenses des communes pour leurs écoles.

Après cette première phase réservée aux orateurs, nous visitons les locaux sous conduite. Dans chaque classe, le maître ou la maîtresse est à son poste au milieu d'une exposition de travaux d'élèves qui, eux, ne sont pas de la fête à part ceux qui chantèrent sous l'experte direction de notre collègue Dubois pour agrémenter la cérémonie inaugurale. Nous ne décrivons pas ces locaux divers, tous parfaitement équipés selon leur destination respective. Nous pensons que tout cela mérite d'être vu et qu'une telle visite laisse une impression de bon goût, de confort, de perfection.

Une collation abondante et savoureuse offerte par la Ville et préparée par les élèves de l'école ménagère terminait l'après-midi. C'est à l'ombre fraîche des cours couvertes que les invités burent le pétillant vin blanc du Bas !

Les organisateurs n'ont pas jugé bon de donner la parole au représentant de la S.P.N., section de La Chaux-de-Fonds ; nous le comprenons jusqu'à un certain point mais nous estimons que ceux qui passeront, non pas une heure, mais des années pleines dans ces bâtiments indispensables à la jeunesse de la Ville ont aussi le droit de dire merci à l'autorité législative et d'exprimer leur reconnaissance, leur satisfaction et peut-être leurs vœux.

Ici donc, nous prenons la liberté de féliciter les initiateurs, les parrains et les réalisateurs de l'œuvre dont notre cité peut être fière. Nous aussi nous nous réjouissons du développement de notre ville, de cette communauté vivante, active, industrielle, créatrice qui, depuis des siècles, lutte, travaille, invente, perfectionne et marche de progrès en progrès pour donner l'heure au monde, malgré tous les obstacles, en exportant, sous toutes les latitudes, les produits si parfaits et si appréciés de notre industrie de base : l'Horlogerie sans laquelle La Chaux-de-Fonds serait encore le village colonisé par les éleveurs de Fontainemelon, de la Sagne et du Locle. Malgré notre modestie, si grande qu'elle en devient péché, nous nous plaisons à penser que tous ceux qui ont fait la prospérité de cette ville ont passé par l'école primaire publique, gratuite et obligatoire et que cela ne les a pas empêchés de devenir grands Maîtres dans leur art ou leur industrie. L'école, et les maîtres d'école, ont aussi leurs titres de noblesse !

Nous sommes très près d'envier ceux de nos collègues qui ont le privilège d'enseigner dans ces nouveaux collèges, non pas seulement à cause du confort mis à leur disposition, mais aussi à cause du cadre, de

la situation, de la tranquillité qui doit régner ici et que nous ne connaissons plus dans nos bâtiments à quatre étages, en plein centre, où la voix des camions et des perforatrices des Services publics couvrent les voix des pédagogues les mieux doués. Nous sommes très près de les envier encore parce qu'ici, aux Forges, les élèves sont tous d'une qualité supérieure et que, par conséquent, l'enseignement y est devenu un jeu qui se joue dans la joie !

Nous nous réjouissons de cette inauguration qui nous fait espérer d'autres réalisations dans un avenir très prochain. Notre Directeur les réclame avec force et persévérance ; nous lui apportons notre appui unanime et résolu. Nos autorités ne permettront pas plus longtemps que les effectifs des classes continuent d'augmenter au rythme actuel, que les vieux collèges se remplissent jusqu'au faite et que les cours débordent sur les chaussées elles-mêmes engorgées. Il est plus difficile, aujourd'hui, de diriger des classes de vingt élèves qu'autrefois des classes de cinquante. Les anciens collègues peuvent en témoigner. Quand, selon le vœu exprimé par de nombreux congrès pédagogiques, les classes auront vingt élèves et des maîtres dont la fonction aura été revalorisée, l'Ecole sera plus enrichissante, plus profitable à l'enfant, partant à la communauté, et plus heureuse.

Ce vœu de notre Société pédagogique doit être celui de tous ceux qui considèrent que la jeunesse est la plus grande richesse de la nation et qu'à ce titre elle est digne des plus grands sacrifices.

C'est peut-être le moment de rappeler que la première école s'est ouverte à La Chaux-de-Fonds en 1683 dans le corps de garde des milices et que le premier « régent » s'appelait Jean Bonjol du Vivarais, qu'il était du même coup marguillier, concierge du temple, chantre, lecteur et remonteur de l'horloge. Nous saluons bien bas cet héroïque chef de file mais nous l'accusons d'avoir été aussi le premier gâche-métier. Depuis ce temps, la profession, marquée pour des siècles, n'a pas pu gagner l'estime et le respect des générations. C'est pourquoi nous adressons l'expression de notre reconnaissance totale à M. Perrelet, notre Directeur et à M. J.-M. Nussbaum, Rédacteur de *L'Impartial* d'avoir su et osé poser le problème brûlant du recrutement et de la revalorisation du corps enseignant dans notre canton à l'occasion de l'inauguration du groupe des Forges. Nous sommes fermement résolus à revendiquer pour nous les salaires qui sont servis à nos collègues des autres villes suisses.

Que 1956, qui sera l'année du tri-centenaire de la Commune de La Chaux-de-Fonds, voie, dans la plus haute ville d'Europe, la pose de la dernière pierre sur la plus haute maison de Suisse et la pose de la première pierre d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier des Mélézes !

Construire et instruire ; voilà des actions digne de l'homme ! Maisons, collèges, stades, maisons, collèges, stades, maisons, collèges,... mais aussi pédagogues qualifiés, consciencieux, dynamiques, complètement préparés... et largement rétribués !

H. Hirschi, président de section.

LA CHAUX-DE-FONDS — INDUSTRIE ET POESIE

Une fabrique de pierres d'horlogerie de notre ville, fêtant le 75e anniversaire de sa fondation, eut l'excellente idée de sortir des chemins battus et, au lieu de publier une plaquette relatant l'histoire banale de l'entreprise, se mit en contact avec un écrivain célèbre, le priant d'écrire un ouvrage inédit sur « La Pierre ». Il en a été tiré six cents exemplaires numérotés sur papier Velin qui sont remis aux amis, clients et fournisseurs de l'usine jubilaire.

Nous avons cette œuvre entre les mains et nous pensons bien faire en signalant cette intéressante réalisation née de la collaboration, peut-être unique, d'un célèbre auteur contemporain, membre de l'Académie Goncourt, avec un usinier, un photographe et un imprimeur d'une ville suisse.

Belle leçon pour nos grands écoliers, futurs artistes ou artisans.

La Pierre ; « le premier homme qui eut peur a ramassé une pierre »...

La pierre de la caverne, la pierre taillée des armes et des outils, la pierre des maisons, des remparts, des temples, des Pyramides, des sépulcres, la pierre des bijoux, la pierre fine qui est au cœur de la montre, la pierre, charpente de la terre !

Auteur : Jean Giono, Manosque (France).

Fabricant : André Méroz, La Chaux-de-Fonds.

Photographe : Fernand Perret, La Chaux-de-Fonds.

Editeur : Thibaud et Cie, Publicolor, La Chaux-de-Fonds.

H. Hirschi.

*SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE*

COURS No 4-55 — CONFECTION D'UN METRE CUBE

Ce cours d'une journée aura lieu à Neuchâtel le **mercredi 14 ou le mercredi 21 septembre.**

Finance : Membre de la Société : Fr. 15.— Non-membre : Fr. 25.— à verser au chef de cours Willy Galland, Chemin des Pavés 19, Neuchâtel, compte de chèques postaux IV. 3414, **jusqu'au 6 septembre au plus tard.** Seul, ce versement tiendra lieu d'inscription.

Les indemnités habituelles de déplacement et de repas seront allouées aux participants. Une convocation plus détaillée parviendra aux intéressés.

JURA BERNOIS

COURS DE DESSIN

POUR LES MAITRES DES DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Du 8 au 13 août, ce cours a réuni, à Moutier, dans la salle de dessin de la nouvelle école secondaire, une quinzaine de collègues, qui ont travaillé sous la direction de M. Serge Voisard.

Profitant de la riche expérience et de l'enseignement enthousiaste de M. Voisard, nous avons étudié l'emploi de la couleur et les princi-

pales techniques susceptibles d'être mises en œuvre à l'école primaire. Pour beaucoup d'entre les participants, ce fut l'occasion de reviser certains jugements et les principes généraux de la pédagogie du dessin. Celle sur laquelle le cours de Moutier a été axé nous semble la meilleure, parce qu'elle permet à l'enfant de s'extérioriser, d'exprimer et de former sa personnalité, en développant son goût, sans qu'il soit fait appel à des raisonnements trop compliqués. Ici, la création, comportant un minimum de maîtrise et de connaissances théoriques et techniques, prend largement le pas sur un enseignement alourdi de procédés artificiels et d'exercices trop formels. Nous savons gré à M. Voisard d'avoir su, en si peu de temps, nous faire acquérir tant de moyens pratiques grâce auxquels le dessin peut devenir une discipline où l'on travaille rapidement, efficacement et joyeusement.

Le cours était organisé par la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, dont le président, M. Berberat, inspecteur, nous a rendu visite. Nous avons été salués également par ses collègues jurassiens, MM. les inspecteurs Joset et Pétermann, et par des représentants des autorités scolaires de Moutier, que nous remercions de leur intérêt et de leur courtoisie.

T.

NOMINATION A L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE PORRENTRUY

Notre collègue bruntutin, M. Alexandre Voisard, instituteur, qui fonctionnait jusqu'ici accessoirement comme recteur de l'École professionnelle de la ville, a été nommé à l'unanimité recteur de ce même établissement, le poste devenant permanent, et allant de pair avec celui de maître à plein emploi. L'« Educateur » se plaît à féliciter M. Voisard de ce succès amplement mérité, et lui souhaite pleine réussite.

T.

COMMUNIQUÉ

COURS POUR CHEFS D'EXCURSIONS

A l'auberge de Rotschuo, entre Vitznau et Gersau, sera donné du 11 au 15 octobre le cours annuel organisé par la Fédération suisse des Auberges de jeunesse. Les multiples problèmes que posent les excursions et l'activité de plein air y seront traités par des maîtres spécialisés, qui avec l'appui d'exercices pratiques examineront les questions d'alimentation, de programme, de jeux, etc. Sur l'observation de la nature, le contact avec l'habitant, l'étude de l'activité humaine en général, le cours apporte toutes sortes de suggestions intéressantes. Si l'on n'a pas prévu l'étude de la météorologie — ce qui nous aurait été souvent précieux en cet été fantasque — on a introduit dans le programme les cent façons de récréer petits et grands. Précisons que le cours est donné en allemand, mais que, avec gentillesse et bonne volonté la traduction est assurée. Tant par la beauté des sites où se déroule le cours que par l'intérêt du programme et la compétence des instructeurs ce cours peut être recommandé à chacun.

Inscriptions jusqu'au 5 octobre au Secrétariat, Seefeldstrasse 8, Zurich 8.

A. P.

Partie pédagogique

CONTACTS ENTRE SUISSES

A plusieurs reprises au cours de l'année, s'offrent aux éducateurs suisses des occasions de passer quelques jours à discuter ensemble quelques-uns des grands problèmes de l'heure. A vrai dire, les Romands montrent peu d'empressement à l'égard de ces rencontres qui leur permettraient pourtant d'apprendre à connaître les préoccupations, les difficultés, les conceptions pédagogiques de nos collègues alémaniques et tessinois. Pour expliquer cette abstention quasi totale, faut-il incriminer ce complexe d'infériorité qui se cache sous une attitude d'indifférence ? ou au contraire serait-ce un sentiment de satisfaction de soi que donne cet esprit cantonaliste si développé de ce côté de la Sarine ?

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter cette carence romande dans toutes ces réunions qui s'organisent dans notre pays, non seulement pour l'enrichissement qu'on en retire mais aussi pour la collaboration active que l'on pourrait y apporter.

Une dernière occasion se présente encore cette année. Nos collègues de la campagne, en vacances au début d'octobre, voudront-ils la saisir ? Nous les y engageons chaleureusement, parce que nous savons tout le bénéfice qu'ils en remporteraient pour eux d'abord et pour leurs élèves.

UN COURS D'INFORMATION

(pour l'Unesco - du 10 au 15 octobre 1955)

La commission nationale suisse pour l'Unesco a le devoir de faire connaître dans notre pays les buts et les diverses activités de cette organisation mondiale pour l'Education, la Science et la Culture, dont la Suisse fait partie depuis janvier 1949. C'est plus particulièrement la section de l'Education qui s'efforce de renseigner les milieux pédagogiques suisses au sujet des devoirs qui incombent à l'Unesco et qu'elle accomplit dans la mesure de ses moyens.

Dans ce but, depuis 1950, la section de l'Education organise chaque année un cours d'information qui a toujours réuni 80 à 100 participants. Si la réorganisation de la commission nationale n'a pas permis cette réunion annuelle en 1954, cette année un cinquième cours se tiendra du 10 au 15 octobre à l'Hôtel Gurtenkulm sur Wabern près Berne, sous la direction de Mlle Dr Ida Somazzi de Berne avec la collaboration d'un groupe de personnalités compétentes.

Cette fois, le travail se concentrera autour d'une seule et unique question : comment introduire la connaissance des deux organisations mondiales, O.N.U. et Unesco, dans l'enseignement et plus particulièrement dans l'enseignement de l'histoire ? — Des cours ultérieurs traiteront des autres questions essentielles que pose le civisme international.

Pour répondre aux nombreuses critiques formulées à l'adresse de l'Unesco, M. le président de la commission nationale, le conseiller national Börlin de Liestal ouvrira la série des conférences en examinant : « Wie weit ist die Kritik an der Unesco gerechtfertigt ? » Le sous-directeur de

la division de l'Information de l'ONU à Genève, M. Jean Back, présentera ensuite les « dix ans de l'organisation des nations unies », tandis que M. le Dr Guggenheim professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et à l'Université de Genève dira les « Buts et limites de l'organisation internationale ». M. Robert Dottrens, professeur de pédagogie à l'Université de Genève, montrera les nouveaux points de vue qu'exige « L'Education dans le monde contemporain » et les difficultés que rencontre l'Unesco dans sa lutte « contre l'analphabétisme ».

Ainsi s'établira le pont avec les questions pratiques que pose l'enseignement et que M. G. Panchaud, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles à Lausanne, traitera dans son exposé sur « l'Enseignement de l'histoire ». M. le Dr W. Haerberli, professeur au gymnase de Bâle, apportera les résultats de sa riche expérience en parlant de « Geschichtsunterricht als Mittel der Völkerverständigung auf Grund gegenseitiger Besprechungen ».

Une riche semaine de travail dont le rapport final contiendra une abondante matière ainsi que des vœux et des suggestions. Mais le résultat d'un tel cours, comme on l'a constaté chaque année, c'est l'heureuse occasion de contact qu'il donne à des personnes qu'animent les mêmes préoccupations professionnelles ; les échanges de vue qu'il procure soit dans les discussions générales, soit dans les discussions des groupes. Pour faciliter les contacts personnels, on a prévu une excursion.

Les frais pour les 5 jours à l'Hôtel Gurtenkulm se montent à 85 fr. auxquels il faut ajouter 5 fr. pour l'inscription au cours. On s'inscrit en versant la somme ci-dessus au compte de chèques III 14653 H. Blaser, Hôtel Gurtenkulm, Bern, jusqu'au 30 septembre.

Une offre intéressante :

ECHANGE D'ÉLÈVES

Une classe mixte de l'école secondaire de Baden, Argovie (huitième année scolaire) serait disposée à accueillir une trentaine de Romands vers la fin du mois de septembre pendant quinze jours pour une étude intensive de l'allemand, tandis que les jeunes argoviens les remplaceraient dans leur classe pour approfondir leur français.

Les familles échangeraient leurs enfants. Il n'y aurait donc à prévoir que les frais de voyage très modestes et quelques sous pour les excursions aux environs.

Ceux que cette proposition intéresse sont priés de se mettre en rapport si vite que possible avec

H. Kestenholz, Sekundarlehrer
Baden, Kehlstrasse 12, Tél. : (056) 24895

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

Une occasion de contact offerte aux écoles suisses de dernière année :

UN SEJOUR AU VILLAGE PESTALOZZI

Grâce à un legs anonyme, on a pu construire à Trogen une « Maison de la jeunesse suisse » destinée à recevoir tour à tour, pour deux à quatre semaines, des classes d'écoliers suisses, primaires ou secondaires, qui accomplissent leur dernière année de scolarité. Le bâtiment pourra loger trente-six élèves qui y trouveront, outre les chambres à coucher, une vaste chambre familiale et une classe où le maître pourra poursuivre avec eux l'étude de son programme annuel durant la matinée. L'après-midi, ils suivront les cours internationaux du village, ce qui leur permettra de prendre contact avec des enfants de différentes nations.

On espère pouvoir ainsi accueillir dix à douze classes par année, qui auront à payer 5 fr. par élève et par jour pour leur entretien. On peut déjà s'annoncer à la direction du village Pestalozzi à Trogen pour la deuxième quinzaine de septembre.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Dans le numéro 26 de l'Éducateur, ont paru deux fiches pour l'enseignement du français dans le degré inférieur. Elles me semblent appeler les remarques suivantes :

Tous les ouvrages actuels consacrés à l'enseignement de la langue maternelle sont conçus en fonction des idées de grands théoriciens de la langue, en particulier Ferdinand Brunot et Charles Bally. Ceux-ci ont accompli une œuvre remarquable en luttant contre un enseignement formel de la langue en demandant une acquisition progressive du sens profond de celle-ci. Ils ont demandé qu'une place plus grande soit faite à la sémantique et que tout exercice, même s'il doit conduire à l'application d'une règle de grammaire, soit conçu de telle sorte que l'élève en retire, en plus, un certain affinement dans la connaissance de son idiome maternel. C'est la raison pour laquelle on devrait éviter des exercices dans lesquels seule est prise en considération la grammaire alors qu'il est si simple, en même temps, de développer les associations d'idées. Je prends deux exemples :

La page 569 contient l'exercice suivant :

Ecris à côté de chaque nom : m. (masculin) ou f. (féminin). Les mots suivants sont indiqués : soulier, pantoufle, botte, bottine, sandale, soccoli, socque, sandalette.

La seule observation qu'on puisse faire au sujet de cet exercice est qu'il est insuffisant d'ajouter m. (masculin) ou f. (féminin) ; on devrait beaucoup mieux demander de mettre l'article convenable qui fait défaut, puisque, en français, on n'emploie jamais, ou très rarement dans des cas spéciaux, un nom commun sans un article qui le détermine.

Une autre fiche est rédigée comme suit : Corrige les fautes de un, une. Voici la liste de mots : une cabri, un canard, une plat, un marmite, un fumée, une fête, un carafe, une café, un cafetière, un cave, un locomotive, une cube, un robe, une bal, une parasol.

Pour ma part, je ne crois pas qu'il soit de bonne pédagogie de mettre sous les yeux des enfants des notions fausses pour les leurs faire

corriger, mais, surtout, la fiche en question me paraît inadmissible parce que les mots qu'elle contient n'ont aucun rapport de sens entre eux. C'est le type de l'exercice que l'on trouve dans des manuels retirés de nos écoles depuis 30 ans.

Rien ne serait plus facile de composer de petites séries comportant les unes des noms d'animaux, les autres d'ustensiles de cuisine, les troisièmes, telle ou telle série de vocables ayant entre eux des rapports directs de sens. A une époque où l'on parle tant de la crise du français, il convient de vouer tous ses soins à la préparation des travaux présentés aux élèves ; il convient plus encore d'éviter que des techniques nouvelles telle que l'enseignement individualisé, puissent être rendues responsables d'erreurs qui proviennent simplement d'une insuffisance dans leur préparation.

R. D.

5° PRIX LITTÉRAIRE DE L'ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

L'OSL, toujours soucieuse d'obtenir des textes de valeur, organise avec l'appui financier du Fonds cantonal vaudois des Arts et des Lettres son 5e Prix littéraire sous la forme d'un concours réservé aux auteurs suisses.

Conditions du concours

1. Les textes doivent être des œuvres originales. Les traductions ne sont pas admises.

2. Le choix du sujet est libre. La valeur éducative du récit aussi bien que sa valeur littéraire entrent en jeu dans les appréciations du jury.

3. Les œuvres présentées s'adressent à des enfants

de 8 à 10 ans ou

de 10 à 12 ans.

Selon l'âge choisi, les manuscrits auront de 600 à 700 ou de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial.

4. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

5. Les envois seront adressés à M. Fr. Rostan, 4 ch. de Brillancourt, Lausanne, avant le 1er novembre, date de fermeture du concours.

6. Le jury est composé de M. Maurice Zermatten, homme de lettres, président, de Mme Vio Martin et M. Louis Perrochon, délégués du Fonds cantonal des Arts et des Lettres, et de la Commission romande de rédaction.

Il juge sans appel.

7. Il sera décerné trois prix aux auteurs des textes jugés les meilleurs et dignes d'être publiés, soit :

a) un premier prix de 500 francs ;

b) un deuxième prix de 400 »

c) un troisième prix de 300 »

8. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'OSL et seront publiés en édition illustrée par les soins du secrétariat central.

9. Les œuvres non retenues seront retournées à leurs auteurs peu de temps après la décision du jury.

10. Les auteurs qui prendront part à ce concours s'engagent à accepter toutes les conditions ci-dessus.

Le président du comité romand OSLJ

Fr. Rostan, inspecteur scolaire.

Comment vous y prenez-vous ?

Lecture, en première année du degré inférieure

UN PETIT TRUC UTILE ET PLAISANT

Chacune de nous, maîtresse au degré inférieur, sait la peine que donne l'apprentissage de la lecture à des élèves peu doués, vite rebutés.

Une collègue m'a signalé un moyen de faire du drill de lecture.

Sa classe compte un groupe de gosses à l'esprit vif, un autre de lourdauds distraits et difficiles à intéresser. Pour ces derniers, elle a imaginé des tableaux récapitulatifs où les mots, rangés en colonnes, sont écrits de différentes couleurs, difficultés progressives.

Chaque matin, le ou les tableaux sont déroulés et lus en lignes, en colonnes, suivant la couleur, etc. Cet exercice plaît et entraîne les plus récalcitrants. Ces tableaux lui servent aussi pour l'étude du vocabulaire.

Ingénieux, n'est-ce pas ?

L'ECOLE ET LA NATURE

Notre collègue Paccaud nous signale une erreur qui s'est glissée à la page 631, fin du deuxième paragraphe, de l'Éducateur du 13 août. Il fallait lire : C'est moins cruel apparemment **que** de les dénicher — au lieu de : C'est moins cruel apparemment de les dénicher.

BIBLIOGRAPHIE

Jardins et Jardinières d'Enfants, par Jeanne Evrard-Fiquemont, diplômée de l'Institut J.-J. Rousseau de Genève. Edit. Fleurus, Paris-VIe, 272 pages, format 13,5 × 18,5. Prix, 350 francs fr.

Le livre apporte une documentation capable d'aider dans leur formation les futures éducatrices de tout-petits. Pour celles déjà en fonction, il comporte un complément d'indications pratiques indispensables.

Tout ne pouvait être dit dans un manuel qu'on a voulu maniable et d'un prix abordable, aussi l'auteur s'est-elle astreinte à faire ressortir les similitudes et les divergences des méthodes employées dans les jardins d'enfants, avec leur matériel respectif, à démontrer l'intérêt pour le développement de l'enfant de diverses activités éducatives, et à souligner l'importance de la formation de la personnalité par une éducation de tous les instants ; en fin de chaque chapitre, on trouve une courte bibliographie qui rendra de grands services.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Tradition
BLEISTIFTE
in 10 Härten

zuverlässig und preiswert

STAEDTLER

*crayons en 10 graduations
impeccables et
avantageux*



Echantillons et prospectus par l'agence générale Rud. Baumgartner-Heim & Co. Zürich 50

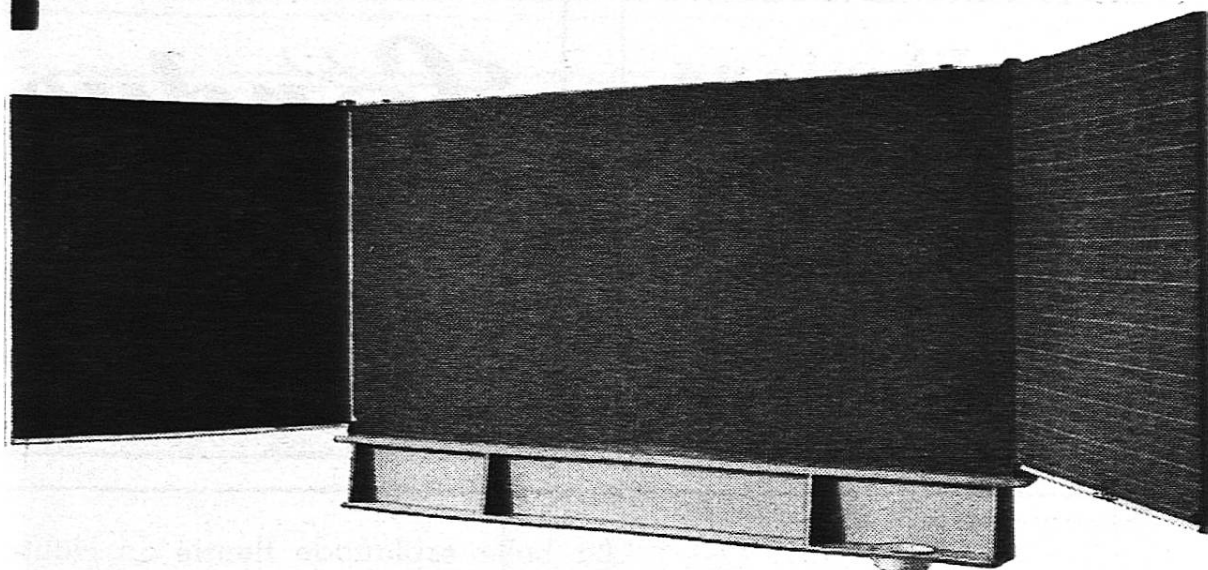
Je cherche pour mon fils de 14 ans, désirent parfaire ses connaissances en français place dans famille de langue française; trois semaines en octobre. Echange éventuel.

E. Hauswirth Instituteur **Saanen**

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Les tableaux verts palor-



sont un
bienfait pour
les yeux

Les tableaux PALOR, brevet \oplus , décalables (en bande, à volet ou à 4-8 feuillets pivotants), sont tous livrables en vert-palor ou gris-ardoise.

Les tableaux PALOR sont munis d'une couche durable «Eternit» qui les rend inrayables et résistants à l'eau. La surface d'écriture est mate, sans réverbération, facile à nettoyer et à séchage rapide.

Demandez renseignements et prospectus à

PALOR S. A. Niederurnen



Visitez le
36^e COMPTOIR SUISSE
LAUSANNE

10-25 septembre 1955

RETOUR GRATUIT

Pavillon de la cybernétique et de la
télécommande



Floriana

Ecole de nurses,
gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

LAUSANNE

Sussex villa - Pontaise 15
Tél.: 24 14 27 Dir E. Piotet



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

LE MONT-PÈLERIN

sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac, **par le funiculaire**. Elèves du 1^{er} degré: montée Fr. 0.60, aller et retour Fr. 0.80. Elèves du 2^{ème} degré: montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1.40. Restaurant-Tea Room de la Gare, tél. 5 18 49.

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5 29 12

Amateurs photographes

Savez-vous que vos films et copies
sont l'objet de soins toujours
attentifs?

Maison spécialisée

A. SCHNELL & FILS

Place St-François 4

LAUSANNE

Photo

Projection

Ciné

Les graines

H. Tschirren

Morges

sont meilleures



Visitez
MORAT

Ses plages
Ses remparts
Ses arcades



Ecole cantonale d'Administration St-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes/Téléphones. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans).

Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 8 octobre 1955 — Ouverture du cours: 24 octobre 1955

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions



Kennezi-Lithinée

Eau de table de 1^{er} ordre

** Digestive **

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

HOTEL TERMINUS

Buffet de la Gare, Montreux

Les écoles sont
les bienvenues

Tél. (021) 6 25 63

G. Bachler

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

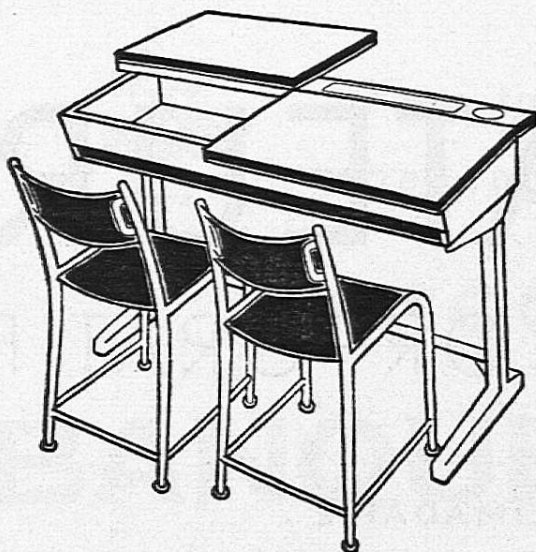
Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Mobilier scolaire



... et ce qu'en pensent les commissions scolaires :



« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

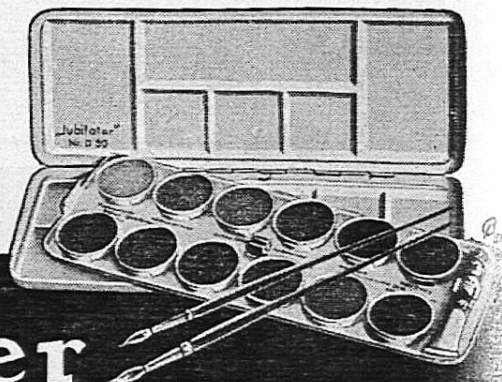
Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & C^{ie} S. A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

Boîtes de couleurs gouaches et aquarelle

Des modèles avec 6 et 12 godets interchangeables et un tube de blanc gouache. Palette mobile. Prix très avantageux.

Tous renseignements, prospectus et échantillons par



Agence générale pour la Suisse:
Rud. Baumgartner-Heim & Co.
Zurich 50

Anker

Déménagements
Transports
Voyages

} pour tous pays

Toutes formalités

Garde-meubles et entrepôts

LAVANCHY & Cie S. A. - LAUSANNE